

RECHERCHER UNE MISSION (/MISSIONS/)

ACCOMPAGNATEUR(TRICE) DE PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER POUR DES VISITES DE MUSEE ET DE E-VISITES



Où ? Paris 14 (75 - Paris - Île-de-France)

Quoi ? Vous recherchez une mission qui ait du sens ? Découvrir et rendre l'art accessible à tous ? Soutenir nos aînés ? ARTZ vous forme, vous accompagne et vous fait confiance. Cette mission est pour vous !

Du lundi au vendredi les missions confiées aux volontaires sont de trois types :

1. Un rôle d'accompagnateur (trice) :

En intégrant un dispositif valorisant la solidarité intergénérationnelle et l'accès à la culture pour tous, les volontaires accompagneront des personnes atteintes, en début de maladie, dans le cadre d'activités artistiques et culturelles adaptées. Ils contribueront ainsi à la qualité de vie de ces personnes ainsi qu'à l'offre de répit aux aidants familiaux proposée par l'association. Les volontaires accompagneront des personnes atteintes dans les activités adaptées, à domicile, en structure médicosociale et en musées. Les accompagnements réalisés contribueront à l'extension et au déploiement des actions proposées par l'association.

2. Un rôle de soutien à la qualité du dispositif :

Chaque volontaire permettra de renforcer la qualité du service proposé par l'association à travers une contribution au recueil d'informations sur les bénéficiaires et les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien. Ces retours contribueront au suivi rigoureux des familles réalisé par ARTZ auprès de l'ensemble des partenaires du secteur culturel



et médico-social. Par ailleurs, les volontaires collecteront des témoignages lors des activités qui alimenteront les contenus du site internet, de la newsletter et des posts sur les réseaux sociaux (photos, vidéos, textes...).

3. Un rôle d'ambassadeur (drice) :

Chaque volontaire participera aux actions de sensibilisation initiées et organisées par l'association ou par ses partenaires lors d'événements, de visio-conférences, d'appels ou de rencontres de convivialité et de solidarité avec des aidants familiaux. Ces actions de sensibilisation viseront à communiquer sur les actions de l'association et sur ses bienfaits pour les personnes malades et pour leurs proches aidants. Elles contribueront à faciliter et à pérenniser le recours aux aides pour les familles, à travers la participation régulière aux activités de l'association et l'accès à des aides plus larges (aides à domicile, soutien psychologique, accès aux transports).

Indemnités et matériels mis à disposition :

- Au total, c'est entre 573,65€ et 680,03€ nets/mois selon échelon de bourse, d'indemnités par volontaire. Dans le détail, le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 473,04 euros net par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat. Les organismes d'accueil doivent verser une prestation nécessaire à la subsistance, l'équipement, l'hébergement ou au transport. Le montant minimal mensuel de cette prestation est fixé à 107,58 euros. Peut être ajoutée une indemnité selon échelon de bourse.

- De plus, l'association mettra à disposition de chaque volontaire un ordinateur portable, une clé USB ainsi que toutes les fournitures nécessaires à sa mission. Elle mettra à disposition du groupe des volontaires 4 vidéoprojecteurs, des écrans, des appareils photos et vidéos de qualité professionnelle pour les besoins des activités.

Formation civique et citoyenne :

La structure apporte le plus grand soin à la Formation Civique et Citoyenne ainsi qu'à l'accompagnement du projet de chaque volontaire (poursuite ou reprise d'études, insertion professionnelle...). Il se manifeste notamment à travers la richesse et la variété des thèmes abordés lors de la formation d'accueil des volontaires et tout au long de leur accompagnement durant la mission. La formation porte sur la maladie d'Alzheimer, les fonctions cognitives, les secteurs de la médiation culturelle et du médico-social, les techniques de communication, l'écoute et les méthodologies mises en œuvre dans des activités adaptées aux personnes atteintes de troubles neurodégénératifs. Elle porte par ailleurs sur les enjeux liés à l'insertion socioprofessionnelle et à la dimension citoyenne au cœur de l'expérience de mission. L'accompagnement des volontaires est assuré par un tuteur formé par le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) aux Sciences de l'éducation et du travail et à la formation des adultes. Il vise à les soutenir dans leur développement de compétences et la définition de leur projet d'avenir.



Dans le cadre de la mission, l'association adaptera ses actions au contexte sanitaire et s'engage à respecter rigoureusement toutes les mesures de protection nécessaires.

Quand ? À partir du 29 septembre 2021 (9 mois, 28 h/semaine)

Quel domaine ? Culture et loisirs

Combien de postes disponibles ? 15

Quel organisme ? Action culturelle alzheimer

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Non

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ? Non



bastien mayras
T. : 09 54 61 12 79



68 rue des plantes
75014 Paris 14



<http://www.assoartz.org/>

Activités : L'association a pour objet d'organiser des activités artistiques, des sorties culturelles et de loisir, de développer des recherches et de dispenser des formations afin d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ainsi que celle de leur famille.

Elle a créé et met en œuvre un programme innovant de volontariat qui permet à des personnes malades demeurant à domicile d'être accompagnées par des bénévoles et par des volontaires en service civique aux activités artistiques et culturelles menées par l'association. Ce programme permet d'offrir un précieux répit aux aidants familiaux. Aujourd'hui, L'association assure le recrutement, la formation, l'encadrement, la mobilisation et le suivi de 50 bénévoles « accompagnateurs à la vie sociale ».

Partenaire du Musée d'Orsay, du Musée du Quai Branly, du Château de Versailles, du Musée Cluny, du Musée de l'Orangerie, du Musée du Louvre, du Musée Guimet, du Petit Palais, du Mac Val, du Château de la Malmaison, du Musée de Port Royal des Champs, du Musée d'Archéologie Nationale et de la Réunion des Musées Nationaux / Grand Palais mais aussi d'un réseau étendu de professionnels de l'accompagnement de personnes malades, elle est soutenue par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, le Conseil régional Ile-de-France, un ensemble de Conseils Généraux et de Mairies ainsi que par les entreprises MSD France, AG2R La Mondiale, Klésia, Gécina et Salesforce.

Espace Presse (/page/presse)

Contact (/contact)

FAQ jeunes (/faq-volontaire)

FAQ organismes (/organismes/faq-organisme)

Démarches en Ligne (/teleservice)

